

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.
États financiers
au 31 décembre 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats et soldes de fonds	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 13
Annexes	14
Renseignements supplémentaires	15

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Le Secours aux lépreux (Canada) Inc. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états des résultats et soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.*¹

Montréal
Le 13 juin 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A131601

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.
Résultats et soldes de fonds
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

			<u>2022</u>	<u>2021</u>
	Fonds d'administration générale	Fonds de dotation Oswald Magniac	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Apports (note 3)	2 498 395		2 498 395	2 302 514
Autres apports	1 019		1 019	16 904
Produits nets de placements (note 4)	<u>(266 840)</u>	<u>22 474</u>	<u>(244 366)</u>	<u>87 489</u>
	<u>2 232 574</u>	<u>22 474</u>	<u>2 255 048</u>	<u>2 406 907</u>
Charges				
Campagnes de financement (annexe A)	67 173		67 173	69 481
Services aux donateurs (annexe B)	76 101		76 101	73 174
Administration (annexe C)	108 276		108 276	100 279
Rendement versé sur les rentes de bienfaisance	1 890		1 890	2 598
Amortissement des immobilisations corporelles	1 124		1 124	798
	<u>254 564</u>	<u>-</u>	<u>254 564</u>	<u>246 330</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant contributions aux projets	1 978 010	22 474	2 000 484	2 160 577
Contributions aux projets	1 198 297	22 474	1 220 771	1 032 080
Excédent des produits par rapport aux charges	779 713	-	779 713	1 128 497
Soldes de fonds au début	5 601 115	815 683	6 416 798	5 288 301
Soldes de fonds à la fin	<u>6 380 828</u>	<u>815 683</u>	<u>7 196 511</u>	<u>6 416 798</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	779 713	1 128 497
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 124	798
Variation nette de la juste valeur de placements	<u>382 723</u>	<u>43 659</u>
	1 163 560	1 172 954
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>(30 045)</u>	<u>4 688</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>1 133 515</u>	<u>1 177 642</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(1 891 778)	(939 420)
Cession de placements	491 778	663 619
Immobilisations corporelles		(4 858)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 400 000)</u>	<u>(280 659)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme et flux de trésorerie liés aux activités de financement		10 000
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(266 485)	906 983
Encaisse au début	<u>1 099 058</u>	<u>192 075</u>
Encaisse à la fin	<u>832 573</u>	<u>1 099 058</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

Situation financière

au 31 décembre 2022

	2022		2021	
	Fonds d'administration générale	Fonds de dotation Oswald Magniac	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
Court terme				
Encaisse	832 573		832 573	1 099 058
Autres créances (note 5)	16 787		16 787	16 541
Sommes à recevoir du fonds d'administration générale, sans intérêt		26 429		
	849 360	26 429	849 360	1 115 599
Long terme				
Placements (note 6)	5 673 157	789 254	6 462 411	5 445 134
Immobilisations corporelles (note 7)	2 936		2 936	4 060
	6 525 453	815 683	7 314 707	6 564 793
PASSIF				
Court terme				
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 8)	38 196		38 196	35 095
Apports reportés (note 10)	40 000		40 000	72 900
Dettes à long terme	40 000		40 000	
Sommes à payer aux fonds de dotation Oswald Magniac, sans intérêt	26 429		26 429	
	144 625	-	118 196	107 995
Long terme				
Dettes à long terme (note 9)				40 000
	144 625	-	118 196	147 995
SOLDES DE FONDS				
Non grevé d'affectations	6 380 828		6 380 828	5 601 115
Reçu à titre de dotations		815 683	815 683	815 683
	6 380 828	815 683	7 196 511	6 416 798
	6 525 453	815 683	7 314 707	6 564 793

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué et prorogé en vertu de l'article 211 de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, collecte des dons dans le but de verser des sommes d'argent à des organismes spécialisés dans le domaine des traitements de la lèpre, de la tuberculose et d'autres maladies infectieuses. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration générale présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion.

Le fonds de dotation Oswald Magniac présente les ressources reçues à titre de dotations. Les produits nets de placements provenant de ce fonds doivent servir aux travaux des œuvres de charité et aider, par des actions médicales et sociales, les victimes de la lèpre, de la tuberculose et d'autres maladies infectieuses. Ce fonds ne doit pas utiliser plus de 10 % des produits pour les charges d'administration.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds d'administration générale au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds d'administration générale lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations par Oswald Magniac sont présentés comme des augmentations directes du solde du fonds de dotation Oswald Magniac.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les produits d'intérêts ainsi que la participation au revenu net des fonds communs de placement.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur et ceux relatifs aux actifs et aux passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en fonds communs de placement qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations que l'organisme a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Dans le cas des actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif, les taux annuels et la période qui suivent :

	Taux et période
Mobilier et équipement de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %
Améliorations locatives	2 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

3 - APPORTS

	2022	2021
	\$	\$
Legs	1 663 717	1 536 972
Dons		
Particuliers	746 398	701 168
Organismes sans but lucratif	51 543	40 955
Sociétés	36 737	23 419
	<u>834 678</u>	<u>765 542</u>
	<u>2 498 395</u>	<u>2 302 514</u>

4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	2022	2021
	\$	\$
Fonds d'administration générale		
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts	57 443	56 143
Placements évalués à la juste valeur		
Produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement	58 440	47 904
Variation nette de la juste valeur de placements	(382 723)	(18 423)
Fonds de dotation Oswald Magniac		
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts	22 474	27 101
Placements évalués à la juste valeur		
Variation nette de la juste valeur de placements		(25 236)
	<u>(244 366)</u>	<u>87 489</u>

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS (suite)

Les produits nets de placements provenant du fonds de dotation Oswald Magniac sont de 22 474 \$ pour l'exercice (ils totalisaient 1 866 \$ en 2021). La totalité de ces produits nets de placements a été utilisée à des fins de contribution à des projets.

5 - AUTRES CRÉANCES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Intérêts courus à recevoir	9 805	10 863
Taxes à la consommation à recevoir	6 982	5 678
	<u>16 787</u>	<u>16 541</u>

6 - PLACEMENTS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Fonds d'administration générale		
Placements évalués au coût après amortissement		
Certificats de placement garanti, 1,1 % à 5,1 % (1,1 % à 3,25 % au 31 décembre 2021), échéant à diverses dates jusqu'en décembre 2027	1 298 446	1 111 911
Épargne à terme portant intérêt	1 517 098	707 357
Placements évalués à la juste valeur		
Obligations municipales, 3,05 % à 3,8 % (2,88 % à 3,8 % au 31 décembre 2021), échéant à diverses dates jusqu'en octobre 2027	796 071	1 000 242
Obligations provinciales, 2,25 % à 5,75 % (2,7 % à 5,75 % au 31 décembre 2021), échéant à diverses dates jusqu'en décembre 2051	271 334	237 053
Obligations de sociétés canadiennes, 1,1 % à 6,93 % (1,1 % à 6,93 % au 31 décembre 2021), échéant à diverses dates jusqu'en septembre 2042	195 745	273 698
Fonds communs de placement	1 594 463	1 282 423
	<u>5 673 157</u>	<u>4 612 684</u>
Fonds de dotation Oswald Magniac		
Placements évalués au coût après amortissement		
Certificats de placement garanti, 1,15 % à 4,61 % (1,15 % à 2,18 % au 31 décembre 2021), échéant à diverses dates jusqu'en décembre 2026	239 000	180 000
Placements évalués à la juste valeur		
Obligations municipales, 2,95 % à 3,25 % (2,95 % à 3,3 % au 31 décembre 2021), échéant à diverses dates jusqu'en octobre 2027	475 254	577 450
Obligations de sociétés canadiennes, 3,19 % (3,19 % au 31 décembre 2021), échéant en avril 2023	75 000	75 000
	<u>789 254</u>	<u>832 450</u>
	<u>6 462 411</u>	<u>5 445 134</u>

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2022

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>		
	Valeur	Valeur		
	comptable	comptable		
	nette	nette		
Coût	Amortis- sement cumulé	nette	nette	
\$	\$	\$	\$	
Mobilier et équipement de bureau	4 078	1 142	2 936	3 670
Équipement informatique	18 753	18 753		
Améliorations locatives	780	780		390
	<u>23 611</u>	<u>20 675</u>	<u>2 936</u>	<u>4 060</u>

8 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	27 901	25 082
Charges sociales à payer – sommes à remettre à l'État	10 295	10 013
	<u>38 196</u>	<u>35 095</u>

9 - DETTE À LONG TERME

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023	40 000	40 000
Tranche échéant à moins de un an	40 000	
	<u>-</u>	<u>40 000</u>

L'organisme a bénéficié d'un emprunt de 60 000 \$ en vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse un montant totalisant 40 000 \$ de l'emprunt d'ici le 31 décembre 2023, aucune autre somme ne sera remboursable. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et pourra être soit remboursable en 36 versements mensuels, capital et intérêts, soit remboursable à l'échéance le 31 décembre 2025.

Étant donné que l'aide gouvernementale de 20 000 \$ n'est pas remboursable si l'organisme rembourse le montant de 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, ce montant a été constaté aux résultats au moment de l'octroi à titre d'aide gouvernementale.

10 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au début	72 900	72 900
Montant constaté aux résultats	(32 900)	
Solde à la fin	<u>40 000</u>	<u>72 900</u>

L'organisme s'est engagé à déposer en fiducie les rentes de bienfaisance reçues et à verser des rendements sur les rentes, à un taux pondéré de 3,6 % (3,6 % au 31 décembre 2021), jusqu'au décès du donateur.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022

11 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des placements en fonds communs de placement. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les obligations de sociétés canadiennes, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Certains fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les certificats de placement garanti, l'épargne à terme portant intérêt et les obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

De plus, les fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

12 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant le 30 avril 2024, à verser une somme de 12 998 \$ pour des locaux. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 10 468 \$ en 2023 et à 2 530 \$ en 2024.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

Renseignements supplémentaires – contributions aux projets

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022
(non audité)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
AFRIQUE		
Congo	118 004	47 635
Côte-d'Ivoire	40 015	
Éthiopie	69 737	
Guinée-Bissau	20 272	22 222
Madagascar	41 735	44 450
Mozambique	67 573	74 073
Sénégal	62 763	66 459
Tchad	20 868	22 225
	<u>440 967</u>	<u>277 064</u>
AMÉRIQUE		
Pérou	22 285	39 253
République dominicaine	137 762	134 410
	<u>160 047</u>	<u>173 663</u>
ASIE		
Bangladesh	97 629	62 521
Inde	167 634	200 987
Sri Lanka	60 771	62 837
	<u>326 034</u>	<u>326 345</u>
AUTRES		
Recherches ILEP	86 245	63 290
Gestion des projets	67 356	65 432
Éducation	9 376	9 941
Coopération internationale	92 384	83 905
Projet IDEA	38 362	32 440
	<u>293 723</u>	<u>255 008</u>
	<u>1 220 771</u>	<u>1 032 080</u>